



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 12 mars 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
de la commune de Hambach
122 rue Nationale
57910 HAMBACH

OBJET : Dossier de porter à connaissance – Raccordement des eaux usées du lotissement privé
"Les Bosquets" à la station d'épuration de Willerwald

Courrier de notification pour affichage

RÉF. : PR/ Dossier CASCADE n° 57-2024-00095

P.J. : - Dossier de porter à connaissance (mail)
- Courrier de recevabilité à la CASC

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de porter à connaissance au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Raccordement des eaux usées du lotissement privé "Les Bosquets", au Sud de la rue de la Paix, composé de 33 parcelles de types habitation et collectif, soit environ l'équivalent de 132 habitants, à la station d'épuration de WILLERWALD/SARRALBE.**

Ce dossier a été déposé par la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences (CASC).

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du porté à connaissance (version 2) ;
- un courrier de recevabilité à la CASC

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à M. Le Président de la Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences valant avis de recevabilité.

A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
L'adjoite à la responsable de l'unité police de l'eau

Astride ERMAN